

Lettre d'Angleterre

Autor(en): **Ford., Isabella O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 7

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248591>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à la main sûre et douce, au regard judicieux. La voici qui s'occupe de la santé publique, des mesures d'hygiène, du règlement et de l'érection des hôpitaux. Elle s'enrôle dans la lutte contre la tuberculose, contre le cancer, ou les maladies de l'enfance, et apporte aux réformes sanitaires son expérience pratique.

Cette autre, c'est la femme experte aux œuvres de bienfaisance, qui a pratiqué sagement la charité. Nous la voyons s'attacher aux problèmes du paupérisme, en sonder les données, entrevoir les mesures préventives efficaces, les préconiser. Elle pénètre la psychologie des dégénérés, et sait ce qu'il faut faire pour eux. La voici aux prises avec l'alcoolisme; la voici en face de la question du chômage. Elle dénonce les salaires de famine. Elle fait siennes les justes revendications ouvrières. La réforme du travail devient sa cause, elle y apporte son grand cœur brûlant dont de fortes pensées alimentent le feu.

Encore un regard. Voici le plus beau des spectacles : l'âme religieuse de la femme, s'élève, elle aussi, à la deuxième puissance; et, au sein d'églises remplissant enfin toute leur mission, la dévotion personnelle des fidèles trouve son expression parfaite dans le ministère social.

Nous n'avons pas tous vu... mais pour un premier vol, c'est peut-être suffisant. Une autre fois, nous monterons 300 mètres plus haut, et nous regarderons par-dessus nos montagnes. Nous verrons alors nos tâches internationales pour la paix du monde.

Remettons pied à terre, pour le moment, et dites-moi si ce que nous venons de contempler, ce n'est pas le domaine de nos tâches immédiates, bien immédiates, en vérité, puisque plusieurs d'entre vous y ont déjà mis la main...

Les suffragistes les plus actives, cependant, pourraient demander : Comment concilier tous ces travaux si grands, si absorbants, avec les nécessités de la lutte où nous sommes engagées ? Ne faut-il pas avant tout poursuivre la campagne de nos revendications ? Pourrait-on mener tout cela de front ?

Je le crois... J'estime même que, dans notre pays, se consacrer à ces tâches et y devenir expertes, c'est hâter l'heure où nos revendications auront gain de cause. Je n'ose prétendre que cette ligne de conduite soit la seule efficace en tous les pays, mais je me hasarde à croire que, dans le nôtre, c'est la meilleure. Agir partout où il est possible d'agir pour le bien général, occuper partout les postes qui nous sont accessibles, s'y faire apprécier, y manifester des aptitudes et beaucoup de conscience, témoigner de véritables capacités de travail et acquérir des compétences indéniables, c'est, je le crois fermement, faire la moitié du chemin pour conquérir les droits qui nous sont encore contestés. La seconde moitié du chemin sera-t-elle moins pacifique ?... Je l'ignore. L'exemple de nos sœurs anglaises et américaines pourrait le faire craindre. Mais l'effort direct n'aura dans aucun cas la moindre chance de succès chez nous s'il n'a été précédé par l'œuvre préliminaire, par l'œuvre éducative, par l'apprentissage d'action dont je viens de parler.

Le niveau tout entier des pensées, des sollicitudes, et du jugement de nos contemporains doit s'être élevé pour que justice nous soit faite et que nos revendications triomphent. Une fois ce niveau parvenu à une certaine hauteur, je suis sûre que les résistances seront emportées d'assaut.

Avez-vous jamais observé la marée montante, Mesdames ? Avez-vous vu, à chaque lame qui déferle, le flot s'avancer d'un pas, remplir tous les interstices des galets, occuper toutes les petites criques, envahir toutes les déclivités de la grève, puis, gagnant du terrain, monter à l'assaut des dunes, et peu à peu tout inonder, tout couvrir ? C'est ainsi que marche notre mouvement. Quand, par l'immense attirance de l'astre qui le soulève,

le flot atteindra le niveau de la marée haute, nulle force humaine ne l'arrêtera, et les obstacles seront engloutis sous l'étendue des eaux.

E. PIECZYNSKA.

Lettre d'Angleterre

Le féminisme anglais a fait d'immenses progrès pendant ces deux derniers mois, en partie parce que deux des dernières lois votées, l'*Insurance Act* et le *Trade Boards Act*, traitent injustement les femmes ouvrières. C'est pourquoi celles-ci s'éveillent et prennent les armes avec nous pour la cause du suffrage; elles commencent à réaliser que celles qui obéissent aux lois du pays et lui payent leur part d'impôts devraient avoir leur mot à dire dans l'élaboration de ces lois, et la manière dont cet argent est employé. Comme nous disons en Angleterre : « Celui qui paie le joueur de flûte devrait choisir l'air qu'il joue... »

Le *Trade Boards Act* est une loi établissant un salaire minimum. Pour donner un exemple de la manière dont il frappe les femmes, dans la confection des vêtements en gros, le salaire minimum est fixé pour les femmes à 3 pence 1 farthing par heure (32 ct. $\frac{1}{2}$) et pour les hommes à 6 pence $\frac{1}{2}$ (65 cent.). C'est une injustice révoltante que d'attribuer aux femmes seulement la moitié du salaire accordé aux hommes. De plus, les patrons sans scrupules, contre lesquels les femmes ont plus besoin de protection que les hommes, prennent avantage de cette loi pour réduire les salaires de toutes leurs employées à un niveau inférieur, même quand elles pourraient gagner davantage. Les associations ouvrières seules ne sont ici d'aucun secours, et cela maintenant moins que jamais; il faut que les femmes possèdent le droit de vote pour que ces associations puissent agir.

L'*Insurance Act* aboutit à peu près au même résultat. Une partie de l'argent versé aux caisses d'assurance doit être retenue sur les salaires, et les femmes trouvent qu'il est injuste qu'on ne les ait jamais consultées quant à cette déduction. Elles trouvent aussi que certains articles de la loi les traitent fort mal comparativement aux hommes. Encore quelques lois semblables, et nos ouvrières deviendront d'ardentes suffragistes. L'injustice produit quelquefois d'étranges résultats!

Avec l'intérêt qu'éveille peu à peu parmi les femmes ouvrières la cause du suffrage, croît aussi l'indignation que M. Asquith a provoquée en trahissant notre cause en janvier dernier. Cette indignation est partagée non seulement par les suffragistes, mais aussi par beaucoup de personnes qui ne s'étaient jamais intéressées à la question auparavant. « Sa conduite n'a fait que du bien à votre cause » disait un membre du Parlement; et certes aucun sujet politique n'est maintenant aussi discuté dans toutes les classes de la société. Le *Women's Suffrage Bill* (loi sur le suffrage féminin) qui va passer devant la Chambre des Communes n'est ni combattu ni soutenu par nos sociétés suffragistes. C'est un projet particulier d'un membre du Parlement, et il n'a donc aucune chance d'être adopté. Ce que nous demandons est une mesure gouvernementale, qui seule a chance de succès; et nous espérons l'obtenir après, si ce n'est avant, les prochaines élections générales. Nous ne sommes ni découragées, ni effrayées, car nous sentons combien chaque obstacle placé sur notre chemin rend nos femmes plus sérieuses et plus décidées, et leur fait comprendre plus profondément l'importance du droit de vote. Quand nous l'aurons obtenu, la valeur de cette lutte longue et acharnée se manifesterait, car elle aura fait de nous des citoyennes infiniment meilleures que nous ne l'aurions été sans cela. Cette pensée nous donne un courage et une force illimités.

Le *Labour Party* (Parti socialiste) a pris à sa conférence annuelle de Pâques une très importante décision : aucun changement dans nos lois électorales ne sera effectué sans qu'une loi sur le suffrage féminin ne soit votée avant ou en même temps. En conséquence, les leaders du *Labour Party* ont voté la semaine dernière contre le projet d'abolition du vote plural. C'est encore un pas en avant, et un pas très important.

Nos réunions pour les ouvriers ont un grand succès. L'autre soir, j'ai assisté à l'une d'elles, composée en grande partie de mineurs. Tous les sièges étaient occupés, et bon nombre de personnes se tenaient debout. Au commencement, l'assistance fut bruyante, parce qu'elle croyait que nous étions des suffragettes militantes, mais quand elle eut compris qui nous étions, son attention a été soutenue; on n'entendait pas un son dans toute la salle, jusqu'à ce que, finalement, des applaudissements violents et prolongés aient éclaté, et notre résolution a été adoptée à l'unanimité. Il en est de même partout; notre société, l'Union Nationale, se fait écouter de tous, et même nos réunions en plein air sont suivies paisiblement. Mais les réunions de plus petites sociétés, en particulier de la W. S. P. U. (Union Sociale et Politique) sont très souvent dérangées; celles qui ont eu lieu à Hyde Park, à Londres, ont été dispersées, et les femmes ont dû être protégées par la police. Comme le leur rappelle l'assistance, elles ont si souvent interrompu les réunions des autres, qu'elles doivent s'attendre à être traitées à leur tour de la même manière.

Le gouvernement est dans une position assez ridicule quant à la question de la nourriture des prisonnières; on a fait en hâte un projet de loi qui décide de les relâcher quand leur santé est atteinte, puis de leur faire achever leur temps quand elles sont remises. On l'appelle irrévérencieusement « la loi du chat et de la souris ».

M^{rs} Pankhurst a refusé de manger quand elle était à Holloway, et le gouverneur n'a pas osé la nourrir de force par crainte d'un résultat fatal. A présent elle se remet de son jeune volontaire dans une clinique. Malgré le courage qu'elle et d'autres avec elle ont montré, nous voyons clairement qu'elles nous ont fait perdre du terrain vis-à-vis du public comme vis-à-vis de la Chambre des Communes.

M. Mc Kenna, le secrétaire de l'Intérieur, qui est responsable du traitement infligé aux prisonnières, sera combattu par nous à la prochaine élection, et nous croyons qu'il perdra son siège au Parlement.

Isabella O. FORD.

Leeds, avril 1913.

VARIÉTÉ

COMMENT ROUSSEAU COMPRENAIT LE RÔLE DES FEMMES

Plongée depuis quelque temps dans la lecture des œuvres de Rousseau, je me suis amusée à relever, chemin faisant, les passages qui éclairent sa manière de comprendre la femme. On sait le prestige que, de son vivant et après sa mort, Rousseau exerça toujours sur notre sexe. Nombreuses sont aujourd'hui les femmes qui, à l'exemple de M^{me} de Staël, de George Eliot, de George Sand, ont pour sa mémoire une sorte de culte. Parmi les grandes dames de son temps, c'était à qui l'aurait à sa table, à qui pourrait faire parade d'une correspondance avec lui : et le citoyen de Genève, qui ne se piquait pas de galanterie, de se soustraire à ces avances (quand il n'y voyait qu'indiscrétion ou vanité) en administrant, au besoin, quelque solide coup de boutoir à ses

encombrantes admiratrices. « Je n'ai nul dessein de faire ma cour aux femmes, dit-il quelque part. Je suis grossier, maussade, impoli par principe, et ne veux point des prôneurs ». Les belles dames, la plupart du temps, ne se décourageaient point; car si l'on ne prend pas les mouches avec du vinaigre, on conquiert souvent les femmes par des rebuffades.

Elles sentaient d'ailleurs, sans doute, que le « philosophe » ne les méprisait point. Et c'est miracle, en vérité, pour peu que l'on songe aux expériences qu'il avait faites. Enfant sans mère, puis petit vagabond courant les pires aventures, recueilli ensuite par une femme au cœur excellent, mais au sens moral parfaitement nul, à qui il s'attacha sans pouvoir l'estimer; enlized enfin, et pour le reste de ses jours, dans une liaison rien moins qu'ennoblissante : ne faut-il pas admirer qu'il ait conservé pour la femme, la famille et l'amour le culte qui lui a inspiré quelques-unes de ses pages les plus hautes et les plus belles ?

Ce n'est point que Rousseau fût féministe, au sens que l'on donne aujourd'hui à ce mot. Tenons même pour certain qu'il eût été horripilé de tout ce qui se passe actuellement sous nos yeux. Lui, le père de l'individualisme, eût été bien scandalisé du parti que, quelque cent cinquante ans plus tard, on devait tirer de ses doctrines. La « femme seule » d'aujourd'hui ou la Nora d'Ibsen lui eussent semblé les produits monstrueux d'un monde précipité par les funestes progrès de la civilisation au fond du gouffre de la corruption.

Pour Rousseau, comme pour St.-Paul, l'homme demeure le « chef de la femme ». Écoutons-le : « Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce, voilà les devoirs des femmes dans tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre dès l'enfance. Tant qu'on ne remontera pas à ce principe, on s'écartera du but, et tous les principes qu'on leur donnera ne serviront de rien pour leur bonheur et pour le nôtre ».

La femme qui aspire à se mettre en vedette, à sortir du rang, lui inspire à la fois aversion et pitié :

« Toutes vos misères viennent et viendront de vous être affichée, écrit-il à une jeune fille qui lui demandait des conseils. On n'obtient jamais dans l'opinion des autres la place qu'on y prétend... c'est bien pis encore dans une femme qui, voulant se faire homme, met tout son sexe contre elle et n'est jamais prise au mot par le nôtre... Elle n'a jamais précisément ce qu'elle veut, parce qu'elle veut des choses contradictoires, et qu'usurpant les droits d'un sexe sans vouloir renoncer à ceux de l'autre, elle n'en possède aucun pleinement. Vous vouliez briller, vous vouliez primer, et vous vouliez être aimée : ce sont des choses incompatibles. Il faut opter ».

Ce n'est pas, certes, que Rousseau méconnaisse l'importance et la beauté du rôle de la femme. Seulement ce rôle, pour lui, doit se jouer tout entier au sein de la famille. C'est là que la femme, soumise en apparence, règne en réalité; c'est de là qu'elle doit gouverner le monde. Aussi ne saurait-on donner trop de soins à former le cœur, l'âme, l'esprit et le corps de la jeunesse féminine. « On ne sent point assez quels avantages naîtraient dans la société d'une meilleure éducation donnée à cette moitié du genre humain qui gouverne l'autre. Les hommes seront toujours ce qu'il plaira aux femmes : si vous voulez qu'ils deviennent grands et vertueux, apprenez aux femmes ce que c'est que grandeur d'âme et vertu ». Et ailleurs : « Il est certain que les entretiens intéressants et sensés d'une femme de mérite sont plus propres à former un jeune homme que toute la pédantesque philosophie des livres ».